PARCOURS TRUITE CLASSIQUES 2026

REGLEMENTATION APPLICABLE du 14 Mars au 24 Avril 2026 inclus :

- Pêche INTERDITE du 09 au 13 Mars inclus
- Ouverture le 14 Mars 6 h 50
- Pêche à 1 seule canne les 14 et 15 Mars
- Pêche à 4 cannes à partir du 16 Mars
- Pêche uniquement aux esches naturelles et imitations d'insectes ou larves
- Leurres INTERDITS
- 6 truites/jour/pêcheur
- Pêche Interdite tous les vendredis jusqu au 24 avril inclus

INFOS PRATIQUES :

- Plus de 40 parcours en rivières et étangs
- Des alevinages réguliers de Mars à Avril
- Détail des parcours sur la carte interactive de notre site internet
- Découvrez également nos 8 parcours sportifs avec pêche au leurre autorisée

SCAN ME

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 85

02 51 37 19 05

www.federation-peche-vendee.fr